

ALSH
**Accueil
de Loisirs**

Programme Toussaint 2024

Semaine 1 :

du lundi 21 au vendredi 25 octobre (5 jours)

Semaine 2 :

du lundi 28 au vendredi 31 octobre (4 jours)

SOS PAS PEUR

Inscriptions du 3 au 8 octobre 2024 (via Inoé)

Les inscriptions en présentiel
se dérouleront uniquement les 3 et 4 octobre

L'accueil de loisirs est ouvert aux enfants scolarisés jusqu'à l'âge de 12 ans.
Les inscriptions se font obligatoirement à la semaine selon 3 formules au choix :

Formule A : Journée avec restauration collective - 7h30 à 17h45

Formule B : Journée sans accueil méridien - 7h30 à 12h15 et 13h45 à 17h45

Formule C : Les après-midi - 13h45 à 17h45

**Toutes les informations (tarifs, horaires, règlement, procédure inscription, ...)
sur le site www.mourmelonlegrand.fr**



Toutes les familles doivent procéder à la mise à jour du dossier pour réactiver leur compte Inoé, cela implique de nous transmettre la fiche sanitaire 2024/2025.

Avant de procéder à la réservation ou la prise de rendez-vous, toutes les familles doivent obligatoirement mettre à jour ou créer un compte sur l'espace famille INOE (lien sur le site de la mairie). La mise à jour comprend :

- Compléter et transmettre la fiche sanitaire pour l'année 2024/2025 via Inoé.
- Mettre à jour toutes les données (responsables légaux, autorisations, alimentaires,....)
- Pour les bénéficiaires des aides au temps libre, nous vous invitons à nous transmettre la notification 2024 avant de procéder à la réservation.

- La prise de rendez-vous n'implique pas automatiquement la réservation.
- Lors de l'inscription en présentiel, seuls les paiements en chèque, en cesu, avec ANCV ou en espèces sont acceptés.
- Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée et dans la limite des places disponibles. Les places dépendent de la capacité d'accueil.

Prise de rendez-vous au
03.26.66.10.44
à partir du 26 septembre



santé
famille
retraite
services

